



Fabien LIMONTA

Président de la CLI Framatome Romans
Conseiller départemental délégué
à la culture et au patrimoine

Instance pluraliste, la CLI Framatome Romans contribue à mettre en œuvre, sur son périmètre de compétences (mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, radioprotection, impacts des activités du site nucléaire sur les personnes et l'environnement), le processus de dialogue continu entre ses membres et les partenaires qui sont conviés à ses travaux (Framatome Romans, division régionale de l'Autorité de sûreté nucléaire de Lyon, Préfecture de la Drôme).

Cette année, la CLI est consultée dans le cadre d'une enquête publique relative à un projet de Framatome Romans qui vise à une augmentation de sa production de combustibles à base d'uranium de retraitement enrichi (URE). La CLI est attachée à participer à ce processus de consultation réglementaire et a donc entrepris des travaux, nourris par des échanges entre des membres de la CLI et l'exploitant. Ceux-ci doivent permettre à la CLI de soumettre un avis qui sera transmis à la Préfecture de la Drôme puis au Ministère en charge de la sûreté nucléaire. Cette nouvelle édition a vocation à apporter un éclairage sur le processus de consultation lié à cette enquête publique, pour laquelle le grand public est également invité à être pleinement partie prenante.



ACTUALITÉS...

Évènements ouverts
aux membres et partenaires
de la CLI Framatome Romans

- **Calendrier des activités statutaires de l'année 2023** : réunions de Bureau les 28 avril et 19 octobre, assemblées plénières les 25 mai et 16 novembre. Pour rappel, les assemblées plénières sont ouvertes à la presse qui peut faire écho des principales informations partagées. L'ensemble des présentations sont consultables sur le site internet du Département : <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/environnement/le-nucleaire/>

- **Le groupe de travail** constitué pour les travaux de consultation liés au projet URE s'est réuni une première fois au sein de l'établissement Framatome de Romans le 15 septembre pour une présentation du projet concerné par le processus de consultation. La présentation a été complétée par une visite de terrain permettant de visualiser certains aménagements spécifiques.



Visite du site le 15/09/2023

- **Visite de site le 22 septembre** : dans le cadre de journées portes ouvertes organisées par le site Framatome Romans, des membres de la CLI Framatome ont pu visiter et découvrir les installations. Ces visites sont importantes pour favoriser une meilleure connaissance des membres de la CLI des activités de cette installation nucléaire.



Visite du site le 22/09/2023



Framatome de Romans le 16/09/2023

Évènements ouverts aux publics

- **Le 16 octobre dernier s'est tenue, à Chatuzange le Goubet, la réunion publique d'information annuelle de la CLI Framatome Romans.** Celle-ci portait sur la thématique « La prévention et la gestion des risques industriels sur le site Framatome de Romans » et a réuni un peu plus d'une vingtaine de participants.

Les présentations sont disponibles sur le site internet du Département ladrome.fr

Une campagne régionale d'information sur les risques industriels « Les bons réflexes » a été lancée le 5 octobre dernier. Retrouvez toutes les informations (documents réglementaires, informations complémentaires sur les établissements à risques du secteur romains, les gestes à connaître et à adopter) dans le cadre de cette campagne sur le site dédié lesbonsreflexes.com

DOSSIER « COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFICATION SUBSTANTIELLE DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE DE FRAMATOME ROMANS »



FOCUS...

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage (en l'occurrence Framatome) et par l'autorité compétente pour prendre la décision.

Sur quoi porte l'enquête publique relative au projet de production d'uranium de retraitement enrichi (URE) ?

Le site de Framatome Romans sur Isère fabrique (entre autres) du combustible pour les réacteurs de production d'électricité. Ces combustibles peuvent être

fabriqués à base d'Uranium Naturel Enrichi (UNE), ce qui est principalement le cas ou d'Uranium de Retraitement Enrichi (URE). Les autorisations ont déjà été délivrées à Framatome Romans pour fabriquer ce dernier à une proportion de 15 ppb* en uranium 232 (dit URE 15 ppb) et dans une limite annuelle de 150 tonnes.

**ppb signifie en anglais « part per billion », ce qui peut être traduit par partie par milliard*

Toutefois, les clients électriciens de Framatome lui demandent de fabriquer à nouveau du combustible à partir d'URE mais avec une teneur en uranium 232 plus importante à 30 ppb (dit URE 30 ppb) et avec une quantité mise en œuvre maximale par an de 300 tonnes.

Cette évolution est considérée comme une modification substantielle de son activité par les autorités. Aussi, une demande d'autorisation a été adressée au Ministère

en charge de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Ce dernier a engagé l'ensemble des parties prenantes (Autorité de Sûreté Nucléaire, services de l'État) à mettre en œuvre cette procédure de consultation et d'enquête publique.

Pourquoi solliciter une participation du public ?

L'enquête publique permet de recueillir les observations du public sur le projet de l'exploitant.

Afin de faciliter l'information du public et conformément à la réglementation, l'avis d'enquête publique est affiché dans les communes concernées dans un rayon de 5 kilomètres autour du site Framatome Romans et publié avant et au démarrage de l'enquête dans deux journaux de chaque département (Drôme et Isère) concerné.

Tout citoyen peut participer à l'enquête publique.

Quand ?

Du 8 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus (33 jours)

Sur quel périmètre géographique ?

16 communes dont une partie du territoire est distante de moins de 5 kilomètres du site de Framatome Romans, soit : Romans sur Isère (commune siège de l'enquête), Saint Paul les Romans, Beauregard Baret, Chatuzange le Goubet, Bourg de Péage, Mours Saint Eusèbe, Génissieux, Triors, Chatillon Saint Jean, Eymeux, Hostun, Jaillans, Chateaufort sur Isère, Peyrins, Geysans, Saint Lattier (Isère).

Comment consulter le dossier d'enquête publique ?

En version papier dans chacune des 16 communes ci-dessus (jours et heures d'ouvertures), en version numérique (poste informatique mis à disposition) dans la commune siège de l'enquête ou sur le site internet accessible à partir de l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4832>

Comment participer à cette consultation ?

- **Directement en mairie** (en consignnant ses observations sur les registres prévus à cet effet)
- **Par voie postale** Mairie de ROMANS-SUR-ISÈRE - Place Jules-Nadi, CS 41012, 26102 ROMANS Cedex (à l'attention du président de la commission d'enquête)
- **Par voie électronique** sur un registre dématérialisé via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4832> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-4832@registre-dematerialise.fr (à l'attention du président de la commission d'enquête)

DOSSIER « COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFICATION SUBSTANTIELLE DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE DE FRAMATOME ROMANS »

Informations relatives à la Commission d'Enquête désignée



Une Commission d'enquête de 3 personnes a été désignée par le Tribunal Administratif de Grenoble. Elle est présidée par Monsieur Bernard BRUN, Urbaniste territorial, retraité. La commission d'enquête assure des permanences en mairie pour recevoir les observations du public aux dates et lieux suivants :

Après l'enquête

Une fois la phase d'enquête publique terminée, un rapport sera préparé par la commission d'enquête et transmis au Préfet de la Drôme ainsi qu'au Président du Tribunal administratif. Ce rapport reprendra le déroulement de l'enquête et l'examen des observations recueillies par le public et les éventuelles réponses de l'exploitant. La commission d'enquête établira ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables.

Le Préfet de la Drôme procédera ensuite à la transmission de l'ensemble des documents (résultats des consultations des communes, des départements et de la région, de la CLI Framatome Romans) et de son avis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, avec copie au Ministre chargé de la sûreté nucléaire.

 DATE 2024	 HORAIRE	 LIEUX DE LA MAIRIE	
Jour	date	horaires	Mairie de
lundi	8 janvier 2024	de 9h à 12h	ROMANS-SUR-ISÈRE
jeudi	11 janvier 2024	de 15h30 à 18h30	TRIORS
samedi	13 janvier 2024	de 9h à 12h	BOURG DE PÉAGE
lundi	15 janvier 2024	de 9h30 à 12h	EYMEUX
mercredi	17 janvier 2024	de 14h à 17h	MOURS-SAINT-EUSÈBE
samedi	20 janvier 2024	de 9h à 12h	CHATILLON-SAINT-JEAN
lundi	22 janvier 2024	de 9h à 12h	HOSTUN
mercredi	24 janvier 2024	de 13h30 à 16h30	BEAUREGARD-BARET
jeudi	25 janvier 2024	de 18h à 21h	ROMANS-SUR-ISÈRE
vendredi	26 janvier 2024	de 13h à 16h	JAILLANS
samedi	27 janvier 2024	de 9h à 12h	CHATEÂUNEUF-SUR-ISÈRE
lundi	29 janvier 2024	de 14h30 à 17h30	CHATUZANGE-LE-GOUBET
jeudi	1 février 2024	de 12h30 à 15h30	GENISSIEUX
jeudi	1 février 2024	de 16h à 19h	GEYSSANS
samedi	3 février 2024	de 9h à 12h	SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS
lundi	5 février 2024	de 14h30 à 17h30	SAINT-LATTIER
mercredi	7 février 2024	de 9h30 à 12h30	PEYRINS
vendredi	9 février 2024	de 14h à 17h	ROMANS-SUR-ISÈRE